



**Association des Parents d'élèves et
Amis du Conservatoire d'Amiens**

Bulletin d'adhésion année 20____ - 20____

(A déposer dans la boîte aux lettres de l'Apeca (près des distributeurs) ou au bureau de l'Apeca lors de nos permanences)

Nom de la famille : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

Adresse postale : _____

Adresse e-mail : _____

NOM de l'élève	PRENOM	âge	Musique / Théâtre / Danse (à préciser)	Type de Coursus : Traditionnel / Cham, projet...

Il s'agit : d'un renouvellement d'adhésion
ou d'une nouvelle adhésion

Pour adhérer (pour une année) : réduction possible si parrainage (voir système parrainage au verso)

- 12 euros = 1 ou 2 personnes
- 15 euros = Plus de 3 personnes

Soutien à l'association : _____ Euros

Total _____ Euros

Règlement par chèque ou espèces
à l'ordre de **APECA**

Date et signature

Je souhaite :

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| être bénévole permanent : | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| aider à l'occasion d'une manifestation : | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| Faire parti du bureau : | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

Pour nous contacter :

@ apeca, amiens@gmail.com

Tèl. : 06.58.84.61.23 (répondeur)

SYSTEME DE PARRAINAGE

Etre parrain, c'est faire connaître l'association et obtenir des conditions d'adhésion plus favorables.

CONDITION POUR ETRE PARRAIN

- Etre déjà adhérent à l'association
- Ne pas être le filleul d'un autre adhérent
- Parrainer 4 familles au maximum

AVANTAGE (parrainage)

Permet une réduction de sa propre cotisation :

- 1 famille = réduction de 2 euros
- 2 familles = réduction de 3 euros
- 3 familles = réduction de 6 euros
- 4 familles = réduction de 12 euros

CONDITION POUR LA FAMILLE FILLEULE

- Adhérer pour la première fois à l'APECA
- Ne pas être soi-même parrain d'un membre
- Une réduction de 2 euros sur sa première cotisation

CONDITION POUR LA FAMILLE FILLEULE

- Adhérer pour la première fois à l'APECA
- Ne pas être soi-même parrain d'un membre
- Une réduction de 2 euros sur sa première cotisation